

RVER



OFFRIR UN RÉGIME COLLECTIF
À SES EMPLOYÉS C'EST AMÉLIORER
LA RÉTENTION DE LA MAIN-D'ŒUVRE
ET FACILITER LE RECRUTEMENT



FONDS **FMOQ**
CONSEIL ET INVESTISSEMENT

AVANTAGES DU RVER FONDS FMOQ

- Aucuns frais pour l'employeur
- Prise en charge de la mise en place du régime
- Flexibilité : possibilité de personnaliser, de modifier ou d'arrêter les contributions
- Session d'information pour les employés
- Produits d'investissement de qualité pour la sécurité financière des employés

POUR PLUS D'INFORMATION

Jasmine Hassani

Conseillère et Représentante du courtier
en épargne collective - Régimes collectifs

jhassani@fondsfmoq.com

514 868-2082 (1 888 558-5658) poste 264

FONDSFMOQ.COM › [RÉGIMES](#) › [RÉGIMES COLLECTIFS](#)